

Prévention et IRP

L'Homme dans les IRP

1 décembre 2015



- 8 diapo pour lancer discussion
- Echanges d'expériences
- Discussion

- Des obligations réglementaires
- Des acteurs
 - Internes : à l'entreprise, au groupe,...
 - Externes : institutionnels, privé/ public, lucratif / non lucratif
- Des fonctions
 - De contrôle
 - De ressource: partenaires, conseil, expertise, ...
- Les représentations individuelles et collectives (santé, risques)

- Des résultats attendus (santé, absentéisme, juridique, coût)
 - Par entreprise : qui dans l'entreprise ?
 - La question du statut : Direction, cadre manager, cadre non manager, employés,
 - La question du positionnement : Les organisateurs de la production, les financeurs, les RH, ...
 - IRP et laquelle ?
 - Par institutionnels : SST, CARSAT, Inspection du travail,...

- Lesquelles existent dans entreprise ?
 - CHSCT, DP, DUP, CE, DS
- Lesquelles fonctionnent ?
 - Quels liens entre elles ?
 - Leurs enjeux ?
 - Leur périmètre ?
 - Les prérogatives de chacune

- Le temps des mandats- le temps des directions (décision)
 - L'histoire de chacune
 - Les traces formalisées, orales,
- La culture sociale dans l'entreprise
 - L'adhésion des salariés / représentativité
 - les élus et mandatés
 - La qualité du dialogue social

- Les IRP comme instance de travail des élus
 - Les compétences pour alerter, expertiser, analyser, communiquer, animer, formaliser,
 - Les approches individuelles et collectives
 - et tout « simplement » : voir et entendre le travail
- Vigilance sur le rôle et le travail des IRP
 - Travailler dans l'IRP
 - Travailler dans l'entreprise

- L'homme dans son travail d'IRP
 - Le collectif, les enjeux, la décision, les compétences,
 - L'organisation prévue par la loi et l'organisation réelle
- Le fonctionnement réel : l'activité de l'homme
 - La représentation du personnel
 - La construction sociale
 - Les tensions fondatrices

Des questions de positionnement, de choix collectif, de contexte du dialogue social :

- La parole autonome
- La recherche de convergences pour définir, valider, initier, rappeler, la politique de prévention
- Le positionnement pour la construction de solution

Merci de votre attention

ARACT Aquitaine 202, rue d'Ornano 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 79 63 30
www.aquitaine.aract.fr

Laurence VERGNEAUX l.vergneaux@anact.fr